



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 9 avril 2018, 19 h**

Sont présents : M. Danny Lalonde, maire suppléant  
Mme Marie-Claude Frigault, conseillère  
M. Archie Martin, conseiller  
Mme Edith de Haerne, conseillère  
M. André Boucher, conseiller  
M. Mario Gauthier, conseiller  
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Est absent : M. Hans Gruenwald Jr., maire

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h par le maire suppléant, M. Danny Lalonde. Mme Hélène Therrien, greffière, fait fonction de secrétaire.

**2018-04-130**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**Période de questions de l'assistance**

Le maire suppléant, M. Danny Lalonde, invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

**2018-04-131**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2018 et du  
procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars 2018**

Il est proposé par M. André Boucher et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2018 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars 2018 soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**2018-04-132**

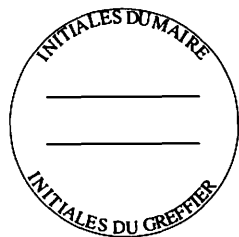
**Adoption du règlement numéro 355-2018 relatif aux modalités de publication  
des avis publics**

Attendu la présentation du projet du règlement en titre à la séance extraordinaire du 28 février 2018 ;

Attendu qu'un avis de motion a dûment été donné à la séance extraordinaire du 28 février 2018 ;

Attendu que Mme Hélène Therrien a mentionné l'objet et la portée du présent règlement permettant ainsi une dispense de lecture ;

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu que le conseil adopte le règlement portant le numéro 355-2018 relatif aux modalités de publication des avis publics.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 9 avril 2018, 19 h**

Conformément à l'article 359 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, un original du règlement numéro 355-2018 est enregistré au long au livre des règlements de la Ville de Rigaud et un original signé se retrouve aussi au dossier d'adoption dudit règlement.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**2018-04-133**

**Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2017-2018**

Il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu de confirmer au ministère de la Culture et des Communications que la Ville de Rigaud s'engage à financer la totalité des acquisitions pour la collection de la bibliothèque pour l'année 2017-2018 jusqu'à l'obtention de la subvention versée par le ministère de 27 900 \$. Le montant total des acquisitions en 2018 sera de 43 149 \$.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**2018-04-134**

**Motion de félicitations à M. Jean-Marc St-Jacques, directeur du collège Bourget, pour son départ prochain à la retraite après 25 ans de services**

Il est proposé par M. Danny Lalonde et résolu de féliciter M. Jean-Marc St-Jacques qui occupe le poste de directeur général du collège Bourget depuis 25 belles années pour sa retraite prochaine. La Ville de Rigaud tient à le remercier sincèrement pour son implication dans la communauté étudiante et dans la communauté rigaudienne. La Ville a toujours obtenu du collège Bourget d'excellents services et une très bonne collaboration.

Le conseil municipal ainsi que les employés municipaux souhaitent une bonne retraite à M. St-Jacques!

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**2018-04-135**

**Motion de félicitations pour l'activité CocoRigo tenue le 31 mars 2018**

Il est proposé par M. Danny Lalonde et résolu de féliciter les employés des Services récréatifs et communautaires, du Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu ainsi que du Service de sécurité incendie pour l'activité CocoRigo tenue le 31 mars dernier. Le conseil remercie également les entreprises participantes : Animo-Nourri, Aladdin et ses friandises, IGA, restaurant L'Étoile ainsi que l'organisme L'Atelier la Boîte à surprises.

L'activité a connu un grand succès grâce à un peu plus de 400 participants.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**2018-04-136**

**Police d'assurance 2017-2018 avec la MMQ - retrait de l'emplacement situé au 33 de la rue Saint-Jean-Baptiste O.**

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu de retirer l'emplacement situé au 33 de la rue Saint-Jean-Baptiste O. de notre contrat d'assurance pour 2017-2018 avec la Mutuelle des municipalités du Québec puisque cet édifice n'est plus loué par la Ville de Rigaud.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 9 avril 2018, 19 h**

**2018-04-137****Comptes à payer et approbation des chèques du mois de mars 2018**

Il est proposé par M. Danny Lalonde et résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 6 avril 2018, totalisant 200 489,12 \$ pour le fonds d'administration, 3 046,84 \$ pour le fonds pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, et 71 902,67 \$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1<sup>er</sup> mars au 31 mars est approuvée.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**2018-04-138****Demande d'assistance financière pour l'organisation de la fête nationale du Québec**

Il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu d'autoriser madame Véronique Cunche, directrice des Services récréatifs et communautaires, à présenter et à signer, pour et au nom de la Ville de Rigaud, une demande d'assistance financière auprès de la Société nationale des Québécois du Suroît pour l'organisation de la fête nationale du Québec le 23 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**2018-04-139****Gestion du personnel – mouvements de personnel – avril 2018**

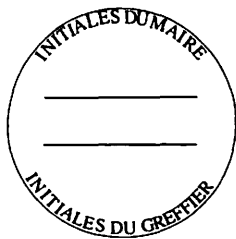
Il est proposé par M. Mario Gauthier et résolu, à la suite de la recommandation de la direction générale, d'entériner les embauches et les fins d'emplois du personnel suivant :

**Embauches  
(LCV, article 73.2.)**

Nom	Poste	Date	Régie par	Type
<b>SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES</b>				
Ariane Lalonde	Responsable du patinage libre	9 septembre 2017	Échelle salariale des employés temporaires à temps partiel en vigueur	Temporaire à temps partiel
Megane Bertrand Guindon	Animatrice activités en gymnase	23 mars 2018		
Mylène Paradis-Dubreuil	Surveillante activités au patinage libre	30 mars 2018		

**Fin d'emplois**

Nom	Poste	Date	Régie par	Type
<b>SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES</b>				
Yves Boucher	Préposé aux locaux	9 avril 2018	Échelle salariale des employés temporaires à temps partiel en vigueur	Temporaire à temps partiel



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 9 avril 2018, 19 h**

Charles Gagnon	Animateur activités en gymnase	20 mars 2018	Échelle salariale des employés temporaires à temps partiel en vigueur	Temporaire à temps partiel
Marc-André Racette	Animateur activités en gymnase	20 mars 2018	Échelle salariale des employés temporaires à temps partiel en vigueur	Temporaire à temps partiel
Guillaume Beaulieu	Animateur activités en gymnase	27 mars 2018	Échelle salariale des employés temporaires à temps partiel en vigueur	Temporaire à temps partiel
Maude Lalonde	Responsable activités en gymnase	20 mars 2018	Échelle salariale des employés temporaires à temps partiel en vigueur	Temporaire à temps partiel

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**2018-04-140**

**Octroi du contrat pour l'acquisition d'une fourgonnette utilitaire neuve 2018 – appel d'offres numéro 2018-STP-05 – Cadillac Chevrolet Buick GMC de l'Ile-Perrot**

Attendu que 6 compagnies ont été invitées à soumissionner ;

Attendu qu'une seule soumission a été reçue dans les délais prescrits ;

Attendu que cette soumission a été reconnue conforme aux documents d'appels d'offres ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Archie Martin et résolu d'octroyer le contrat pour l'acquisition d'une fourgonnette utilitaire neuve 2018 – appel d'offres 2018-STP-05, au seul soumissionnaire conforme, soit à Cadillac Chevrolet Buick GMC de l'Ile-Perrot, au prix de 25 038,68 \$, et ce, avant toutes taxes applicables. Le tout payable par un emprunt au fonds de roulement sur une période de 5 ans.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**2018-04-141**

**Octroi du contrat pour le traçage des lignes de rues pour les années 2019, 2020 et 2021 – appel d'offres numéro 2018-STP-06 – Marquage Signalisation Rive-Sud B.A. inc.**

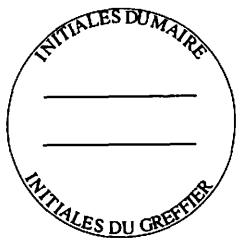
Attendu qu'une seule soumission a été reçue dans les délais prescrits ;

Attendu que cette soumission a été reconnue conforme aux documents d'appels d'offres ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Archie Martin et résolu d'octroyer le contrat pour le traçage des lignes de rues pour les années 2019, 2020 et 2021 – appel d'offres 2018-STP-06, au seul soumissionnaire conforme, soit à Marquage Signalisation Rive-Sud B.A. inc., au prix de 28 576,56 \$, et ce, avant toutes taxes applicables. Le tout payable par le fonds général.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 9 avril 2018, 19 h**

**2018-04-142**

**Fauche et ramassage de foin pour la saison 2018 sur les parties de lots  
4 025 539, 4 025 541 et 4 026 000 à Ferme Berline et à Caniel Holstein**

Attendu que la Ville de Rigaud désire entretenir les parties des lots 4 025 539, 4 025 541 et 4 026 000 ;

Attendu que, pour ce faire, la Ville propose aux agriculteurs de Rigaud de faucher et de ramasser du foin provenant desdites parties de lots ;

Attendu la demande de propositions financières faite aux agriculteurs par le biais du bulletin municipal Vivement chez nous de mars 2018 pour la fauche et le ramassage de foin sur lesdites parties de lots ;

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu d'autoriser la fauche et le ramassage de foin, pour la saison 2018, comme suit :

1. Lot numéro 1 – cadastre numéro 4 025 539 sur la rue Saint-François pour la somme de 650 \$, plus taxes (si applicables) – Ferme Berline.
2. Lot numéro 2 – cadastre numéro 4 025 541 sur la rue Saint-François pour la somme de 750 \$, plus taxes (si applicables) – Ferme Berline.
3. Lot numéro 3 – cadastre numéro 4 026 000 sur la rue Saint-François pour la somme de 900 \$, plus taxes (si applicables) – Caniel Holstein.

Le tout payable à la Ville de Rigaud comme suit : 50 % du montant proposé payable avant le 22 juin 2018 et l'autre 50 % devra nous être transmis au plus tard avant 15 août 2018.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**2018-04-143**

**Abrogation de la résolution numéro 2016-12-452 - Cession de la « petite maison » Robert-Lionel-Séguin**

Il est proposé par M. Mario Gauthier et résolu d'abroger la résolution numéro 2016-12-452 - Cession de la « petite maison » Robert-Lionel-Séguin.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**2018-04-144**

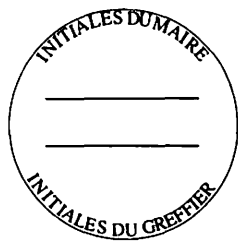
**Dossier du RCI du mont Rigaud - acceptation de la promesse de vente du lot  
3 610 575**

ATTENDU l'existence sur l'ensemble du territoire de la Ville de Rigaud d'espaces naturels, boisés et de milieux humides à haut potentiel environnemental ou à contraintes ;

ATTENDU QUE la préservation de certains espaces boisés et de milieux humides constitue des éléments indispensables quant à la gestion durable du milieu naturel et d'un développement intégré du territoire de la Ville de Rigaud ;

ATTENDU, par ailleurs, qu'on trouve sur le mont Rigaud des sites exceptionnels ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'assurer la protection perpétuelle de certains immeubles, tant pour les générations actuelles que futures, de même que la sauvegarde des espèces qui s'y trouvent et le maintien des processus naturels ;



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 9 avril 2018, 19 h**

ATTENDU QU'afin de bien identifier les terrains à être protégés, la Ville a mandaté les firmes Groupe Hémisphères et WSP Canada inc. pour effectuer des études sur le mont Rigaud ;

ATTENDU QU'un RCI adopté par la MRC de Vaudreuil-Soulanges est entré en vigueur le 22 juin 2016 ;

ATTENDU QUE le lot 3 610 575, d'une superficie de 194 050 m<sup>2</sup> a été identifié comme immeuble à haut potentiel à être protégé ;

ATTENDU QUE la VILLE désire maintenant consacrer définitivement et pour la perpétuité le lot 3 610 575 dans un patrimoine fiduciaire ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Danny Lalonde et résolu que

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;
2. La Ville autorise l'acceptation de la promesse de vente du lot 3 610 575, d'une superficie de 194 050 m<sup>2</sup>, reçue par courriel le 4 avril 2018 par la propriétaire, et ce, conditionnellement à l'obtention, par la Ville de Rigaud, du financement et des sommes d'argent nécessaires pour couvrir la totalité du prix d'achat auprès de divers bailleurs de fonds que la Ville s'engage à solliciter. Si la Ville considère, au plus tard 365 jours après la signature acceptant la promesse de vente, qu'elle ne sera pas en mesure de réunir les sommes d'argent nécessaires au paiement de la totalité du prix d'achat, elle peut, à sa discrétion, mettre fin à la promesse de vente sans pénalité ou autre dédommagement ;
3. La Ville autorise son maire, M. Hans Gruenwald Jr., et sa greffière, Mme Hélène Therrien, à signer pour et au nom de la Ville, l'acceptation de la promesse de vente, et ce, pour la somme de deux cent trois mille trois cent quarante-sept dollars et quatre-vingt-six sous (203 347,86 \$) payable à la signature de l'acte de vente ;
4. La Ville s'engage, à la suite de son acquisition, à céder sans contrepartie à la « Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud », le lot numéro 3 610 575 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil, pour constitution du patrimoine fiduciaire et de la conservation perpétuelle.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**2018-04-145**

**Approbation du tracé et ouverture de la rue Monique-Vanier**

Attendu l'entente promoteur relative à des travaux municipaux du développement résidentiel du Haut Saint-François signée le 7 juin 2017 ;

Attendu la réception du certificat provisoire des ouvrages reçu le 30 janvier 2018 ;

En conséquence, il est proposé par M. André Boucher et résolu que le conseil approuve le tracé et l'ouverture de la rue Monique-Vanier.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 9 avril 2018, 19 h**

**2018-04-146**

**Coop CSUR - autorisation d'enfouissement d'un câble de fibre optique en bordure du chemin Raoul-Malette**

Il est proposé par M. Mario Gauthier et résolu d'autoriser, à la suite de la recommandation de la direction du Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu, l'enfouissement d'un câble de fibre optique en bordure du chemin Raoul-Malette par la Coop CSUR.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**Période de questions allouée aux personnes présentes**

Le maire suppléant, M. Danny Lalonde, invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

**Période d'information ou de commentaires allouée aux membres du conseil**

À tour de rôle, les membres du conseil ont la possibilité de soumettre des informations ou des commentaires aux personnes présentes.

**2018-04-147**

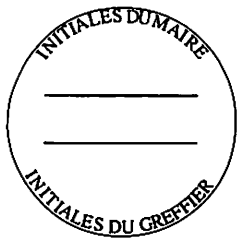
**Levée de la séance**

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par M. André Boucher et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 24.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

\_\_\_\_\_  
Danny Lalonde  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Hélène Therrien, OMA  
Greffière



# Procès-verbaux de la Ville de Rigaud

